

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 20 JUIN 2023

Conseil +Justine Kern (PV) + 32 personnes + réviseurs.

Le Président a le plaisir d'ouvrir cette assemblée municipale des comptes 2022 et de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux citoyennes et citoyens pour cette première assemblée de l'année.

Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par affichage au pilier public et par l'envoi à tous les ménages d'une convocation, ainsi l'ordre du jour a été porté à la connaissance des citoyennes et citoyens.

Il propose comme scrutateurs, Madame Josiane BONVIN et Monsieur Willy SERMIER.

Ceux-ci sont acceptés par l'assemblée.

Elle est ainsi valablement constituée et peut par conséquent délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022
2. Présentation des comptes 2022
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2022 et décharge aux organes responsables
5. Divers
- 6.

L'ordre du jour est accepté par l'assemblée tel que présenté.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022

Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site internet de la commune de manière à ce que chaque citoyenne et citoyen puisse en prendre connaissance.

A l'unanimité des personnes présentes l'assemblée n'en demande pas la lecture. L'assemblée n'ayant ni remarques, ni questions à formuler, le Président demande aux citoyennes et citoyens qui sont d'accord avec le procès-verbal tel que rédigé de l'accepter par mains levées.

Celui-ci est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Présentation des comptes 2022

Les comptes 2022 peuvent être consulté sur www.arbaz.ch. Un message explicatif aussi clair que possible accompagne le livret des comptes. Ceux-ci ont été élaborés par notre secrétaire caissier et la fiduciaire Nofival, vérifiés par la commission des finances et approuvés par le

conseil communal. En l'absence du Secrétaire, le Président présente les comptes 2022 sous forme de diapositives.

Chaque ménage a reçu une convocation détaillée, ce qui a permis à chacun d'en prendre connaissance.

L'exercice 2022 présente les résultats suivants :

Avec un total de revenus financiers de 7'943'314.74 et un total de charges financières de Fr. 6'569'311.95, le compte de résultat dégage une marge d'autofinancement de Fr. 1'374'008.79.

Après comptabilisation des amortissements pour Fr. 872'864.-, de la variation des fonds de financements spéciaux pour Fr. 44'985.- et d'une réévaluation de participations du patrimoine administratif pour Fr. 20'000.-, le compte de résultat présente un bénéfice de Fr. 526'124.24 et la fortune augmente pour s'élever à Fr. 7'174'190,73.

Avec un total de dépenses de Fr. 1'440'919.- et un total de recettes de Fr. 169'967.-, le compte d'investissements présente un résultat net de Fr. 1'270'952.-.

La marge d'autofinancement de Fr. 1'374'003.- couvre les investissements nets à hauteur de 108.10% Le compte de financement présente un excédent de Fr. 103'051.-.

La dette nette par habitant se monte à Fr. 1'514.- au 31.12.2022 et est donc considérée comme moyenne.

Le Président met ensuite les comptes en discussion et se tient, avec la fiduciaire Nofival, à disposition de l'assemblée pour toutes demandes.

L'assemblée n'ayant plus de question, le Président passe la parole au réviseur.

3. Rapport du réviseur

Le rapport complet fait partie intégrante du fascicule des comptes. Le réviseur M. Mathias PELLAUD de Nofival SA donne par conséquent lecture de l'essentiel de celui-ci.

Le Président remercie la fiduciaire Nofival SA à Sion et M. PELLAUD en particulier pour le travail effectué et la bonne collaboration fiduciaire - commune.

4. Adoption des comptes 2022 et décharge aux organes responsables

A l'unanimité l'assemblée approuve les comptes et le rapport de l'organe de révision et donne décharge aux organes responsables.

Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

5. Divers

Etat Commune

- Administratif : Monsieur Beney Guy-Philippe a été engagé le 1^{er} janvier aux travaux publics pour réorganiser les tâches de chacun.
- John est en absence maladie. Nous espérons son retour rapidement. En attendant, nous allons collaborer avec la Commune de Grimisuat pour des responsabilités croisées. Nous allons partager les ressources comme les finances et les impôts. Nous devons également palier au plus tôt à certains départs à la retraite. Le Président remercie ses collègues Claudia et Justine pour le travail supplémentaire fourni, et Bastian Bonvin pour être venu dépanner.
- Cadastre : Notre teneur de cadastre Sylver Sermier recherche un substitut

Eau potable : Nous avons beaucoup de réseau et une perte de 50% d'eau. Nous trouvons des fuites par hasard et pour cela nous aurions besoin d'un chef de projet qui ne ferait que ça. Un citoyen demande s'il avec le compteur radio il est possible de trouver les fuites. Le président lui répond par la positive mais pour cela nous avons besoin d'une personne supplémentaire. Il ajoute que les taxes devront également être réajustées. Et que lorsque l'on doit refaire une conduite on profite pour refaire la route.

Eau d'irrigation : Un citoyen demande qu'en est-il de l'étanchéité des lacs ? Il s'agit d'un problème d'irrigation car il y a des abus. Un règlement plus restrictif sera fait. Un citoyen demande s'il serait possible d'augmenter la capacité de stockage. Le président répond qu'il serait plus judicieux d'économiser avec un système de goutte à goutte et un arrosage raisonnable.

Déchetterie : Nous avons dû restreindre les dépôts dans la benne des encombrants. Car nous payons 300.00/tonne pour vider la benne contre 150.00/tonne pour les sacs taxés. En plus d'être moins chers à la tonne nous touchons la rétrocession de la taxe aux sacs.

Un habitant demande ce qu'il faut faire avec les plastiques. Le président répond que la meilleure solution est de ramener dans les commerces. Une citoyenne informe qu'en suisse-allemande il existe des sacs de couleurs pour trier les plastiques. Cependant, ce n'est pas le cas chez nous.

Un autre citoyen demande quand est-ce qu'il y aura une carte d'accès à la déchetterie. Le Président répond que ce sera fait cet automne.

Social :

- Ecole : Il y a tellement d'enfants à l'école que nous avons dû dédoubler des classes et que nous devons réhausser l'école pour créer des classes supplémentaires.
- Horaire continu : les élèves pensent que ça ne fera pas rentrer plus vite mais que ça permettra de faire plus d'activité extra-scolaires.
- Cycle : les jeunes sont contents d'aller à Sion contrairement aux parents. Il n'y aura toujours pas d'exception sauf pour le sport-étude.

- UAPE : la structure a changé de responsables et nous avons des bons retours des parents. Il y a une forte augmentation de la fréquentation qui nous pousse à agrandir la structure. Il y aurait une solution avec la maison de la Cure.
- Transport scolaire : à partir de décembre les enfants devront prendre l'horaire officiel.

Mobilité :

- Urbanisme : Le président informe que nous avons appris de nos erreurs et que nous étions avec le plan d'aménagement. Nous allons devoir refaire l'inventaire mais nous continuerons de protéger nos haies. Nous délivrons régulièrement des autorisations.
- Vitesse : Nous voulons modifier les parcsages et la vitesse dans le village. Pour cela nous devons attendre septembre qu'il n'y ait pas d'oppositions et nous pourrions regarder plus en détail le mobilier urbain.
Un habitant demande s'il est possible de prolonger le 60km/h jusqu'à l'entrée de la forêt direction Anzère. Le Président va se renseigner

Terrain de foot : L'éclairage du stade des Gonces sera refait. En juillet et août le FC Sion Féminin viendra s'entraîner.

Perles d'Arbaz : Le président souhaite rassurer sur le projet. Des investisseurs potentiels sont intéressés. Nous avons dû l'adapter et réfléchir au parking ce qui l'a retardé.

Photovoltaïque : La commune souhaitait poser des panneaux sur l'Eglise cela est possible uniquement avec tuiles photovoltaïque. Des panneaux seront posés sur le dépôt des travaux publics par le biais de la Comba Energie.

Triage Forestier : C'est toujours bloqué au niveau de la Commune d'Ayent. Cependant, pour nous tout est en ordre, les affaires roulent.

Grand Bisse d'Ayent : le territoire nous appartient toujours car le RF nous a donné à raison. A suivre si le consortium conteste la décision.

Les étangs

- Etang de la Tourbière : Un habitant fait remarquer qu'il y a beaucoup de touristes les week-ends qui remplissent les poubelles aux abords de l'Etang. Il demande si la Commune peut passer plus souvent. Il est prévu de retirer les poubelles et des panneaux demandant aux personnes de reprendre leurs déchets seront installés afin de protéger les lieux.
- Fêtes des Etangs : Un citoyen trouve dommage que la Fête des Etangs se fasse autour de l'étang qui est justement protégé et demande s'il ne serait pas mieux de le faire en haut. Le Président va se renseigner auprès des organisateurs.

Comme la parole n'est plus demandée, il clôt cette assemblée à 20h36, non sans remercier les citoyennes et citoyens pour leur confiance et leur participation active dans les débats et les invite à partager un apéro.

Il demeure avec ses collègues à disposition des citoyennes et citoyens pour tout renseignement complémentaire ou sur un sujet qui leur tiendrait particulièrement à cœur.
Il souhaite à toutes et tous un très bel d'été.

Le Président

Pour la prise du PV
Kern Justine